

*Amendement permettant l'application des dispositions
des deux derniers alinéas de l'article 99 du Règlement*

ART. 42

N° 807

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2015

SANTÉ - (N° 3215)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 807

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 42

À l'alinéa 40, substituer au mot :

« seizième »

le mot :

« quatorzième ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur matérielle.